

Fiche

Le tourisme est une activité majeure dans l'économie française. Quel est son poids ? De quels atouts dispose la France ? Quelles sont les grandes régions touristiques françaises ?

I. Le poids du tourisme dans l'économie

1. Le pays le plus visité du monde

- La France est la **première destination touristique du monde**, avec plus de **77 millions de visiteurs**, qui dépensent dans le pays près de 50 milliards d'euros. Elle accueille des ressortissants de tous les pays, mais 80 % d'entre eux sont européens (Britanniques, Allemands, Belges, Italiens, Néerlandais).

2. Une activité clef

- La **balance touristique** (la différence entre les dépenses effectuées par les touristes français à l'étranger et celles que font les visiteurs étrangers en France) est **excédentaire** : autour de 10 milliards d'euros depuis 2000 (mais seulement 6 milliards d'euros en 2010, en raison de la crise). Elle surpasse l'agroalimentaire. Le tourisme est donc une source importante de devises étrangères. La part du tourisme dans le PIB est plus difficile à estimer : environ 6 à 7 %.

- Le tourisme est **l'une des rares activités créatrices d'emploi** depuis la crise économique. Ce secteur représente 600 000 salariés équivalent temps plein ; mais il touche indirectement de nombreux autres secteurs. Toutefois, si les emplois créés sont en nombre important, ils sont souvent saisonniers.

3. Les limites du développement touristique

- Cette activité pose cependant un certain nombre de problèmes :
 - elle accentue les **déséquilibres spatiaux**. Le tourisme concerne souvent les littoraux et les stations hivernales, souvent saturés en pleine saison ;
 - la très grande fréquentation de certains lieux entraîne le **développement de la pollution**. Par ailleurs certains sites ont été défigurés par la construction de logements ou d'équipements destinés à l'accueil des touristes (bétonnage des côtes). Par réaction à ces effets pervers, le tourisme vert, ou rural, est en plein essor (environ 30 % des destinations) ;
 - le tourisme est une activité particulièrement **sensible à la conjoncture**.

II. Les atouts de la France

1. Les charmes du pays

- La fréquentation touristique s'explique en partie par la **diversité des paysages français** (montagnes, mers, campagnes, villes jouissant de climats différents). Tous les types de tourisme sont ainsi pratiqués en France (sports d'hiver, stations balnéaires, tourisme vert). La richesse du **patrimoine historique et artistique** favorise le tourisme culturel ou religieux. Enfin, la France bénéficie d'une image encore positive associant gastronomie et art de vivre : le **soft power à la française** rayonne dans le monde entier.

2. La position géographique

- La France est située à **proximité des pays d'Europe du Nord-Ouest** qui fournissent le plus grand nombre de touristes. Elle constitue ainsi un passage obligé stratégique entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud.

3. Le rôle de l'État

- L'État a eu une action déterminante dans le développement touristique. Il a multiplié les **réseaux de transports** : autoroutes desservant les Alpes, aménagement des aéroports (Roissy, Nice), etc. La construction du viaduc de Millau (2004) favorise la traversée du Massif central en direction des Pyrénées et de l'Espagne.

- Dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, l'État a développé certains équipements ou protégé les sites afin qu'ils demeurent attractifs (création des parcs nationaux de la Vanoise en 1963, des Pyrénées en 1967, etc.). Il a aussi aménagé à grands frais le **littoral languedocien** (démoustication et construction de routes favorisant la création de sept stations balnéaires, comme La Grande-Motte ou Port-Camargue), afin de capter une partie du tourisme du Nord à destination de l'Espagne.

III. Les régions touristiques

1. L'Île-de-France, dont Paris

- C'est la **première région touristique française** : elle jouit d'un **patrimoine artistique** (le musée du Louvre, le centre Beaubourg, etc.) et **historique** (Notre-Dame est le monument le plus visité de France, avec 12 millions d'entrées par an) très important. De

nombreux spectacles (concerts, théâtres, opéras) et de grandes expositions sont organisés très fréquemment. Paris est, en outre, la **deuxième ville de congrès du monde**. Disneyland Paris est le premier site touristique national avec 15 millions d'entrées en 2010, devant le musée du Louvre (8 millions), la tour Eiffel (près de 7 millions) et le château de Versailles (6 millions).

2. La région PACA

- La région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) constitue la deuxième destination touristique. Elle dispose de deux atouts : le soleil et la mer (on peut aussi compter la montagne). Elle concentre un tourisme essentiellement balnéaire et estival.

3. Le Grand-Ouest

- Là encore, le tourisme balnéaire et familial est privilégié (en Bretagne, en Vendée) ainsi que les activités liées à la mer (voile).

4. Les Alpes

- Les **sports d'hiver** restent prédominants. Les stations françaises (Chamonix, Courchevel, la Plagne) bénéficient du plus grand domaine skiable d'Europe ainsi que d'infrastructures très performantes (autoroute, TGV). Ces dernières années, le **tourisme vert pratiqué l'été** se développe également : randonnées, VTT, escalade. Des activités plus sportives se généralisent (rafting, canyoning, parapente).

5. Le Sud-Ouest

- Les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées ont développé un tourisme balnéaire (sur la côte basque), de sports d'hiver (dans les Pyrénées), voire religieux (à Lourdes).

6. Le Centre

- Le développement du **tourisme rural** profite aux régions du Centre où l'activité thermique (La Bourboule, Vichy) joue encore son rôle traditionnel. Le parc Vulcania, près de Clermont-Ferrand, tente d'attirer une clientèle curieuse de paysages et de phénomènes géologiques.